

***Avis de l'UNSA au CSE MGEN sur les Mesures RH Exceptionnelles et la Situation Sociale au sein de la MGEN relatives à la PSC.***

*Concernant la reconduction pour 6 à 10 mois, des mesures RH exceptionnelles, les élu(e)s UNSA-MGEN du Comité Social et Économique (CSE) de la MGEN, réunis en séance du 18 février 2026, prennent acte des nouvelles concessions de l'employeur venant en complément de celles obtenues lors du CSE C du 9 février.*

*L'UNSA-MGEN tient à réexprimer sa vive inquiétude à l'égard des conditions de travail dégradées et des charges travail importantes. Les élus UNSA tiennent à souligner l'engagement sans faille des salarié(e)s de la MGEN, à tous les niveaux (MTECH, UNION, Réseau, VAD et CDS) en dépit de la fatigue accumulée. La période reste marquée par des sollicitations intenses et une dérégulation du cadre de travail qui devront faire l'objet de la plus grande vigilance et d'un suivi régulier avec les partenaires sociaux.*

*La prise en compte d'une partie des revendications, accompagnée d'un engagement ferme et définitif de l'employeur sur l'absence de recours à des réquisitions forcées en matière de samedis travaillés et d'heures supplémentaires nous semblent aller dans la bonne direction.*

*Toutefois nous regrettons l'absence, à date, de volonté dans ce nouveau contexte si particulier, quant à la mise en place d'une PPV complémentaire en fin d'année, ni même en matière de recrutement pourtant essentiel.*

*A ce titre nous reviendrons sans aucun doute auprès de l'employeur.*

*Nous invitons l'employeur à la plus grande transparence sur le déroulement des différentes étapes structurantes à venir, et à s'appuyer plus encore sur un dialogue social constructif.*

*L'UNSA-MGEN appelle solennellement l'employeur à faire d'une priorité la santé des salariés qu'il s'agisse d'accès au congés, de temps de récupération comme de la préservation de l'équilibre vie personnelle /vie professionnelle. Aussi, nous souhaitons que la direction s'engage auprès de sa ligne managériale en matière de maîtrise des charges de travail, d'anticipation et calibrage des planifications, et de lutte contre les risques psycho-sociaux.*

*L'UNSA-MGEN considèrera notamment les mois de mars, avril et mai comme une période décisive où les engagements de la direction et l'exemplarité au quotidien devront se démontrer au-delà des mots.*

